

## **Observations du 14/05/2024 : projet photovoltaïque CHATEL-GERARD**

### **1ère observation :**

Madame, Monsieur,

Re SASU CPENR à Châtel-Gérard (parc photovoltaïque)

Je suis propriétaire du 2 Place de Girart de Roussillon, Châtel-Gérard.

Je suis propriétaire de la propriété depuis fin 2014. Bien que je ne sois ni français ni résident de longue durée de Chatel, ma femme et moi sommes venus à aimer la ville, ses habitants, ses champs et ses forêts. (Ma femme et moi sommes citoyens de l'UE).

Dans un monde parfait, le parc photovoltaïque proposé ne serait peut-être pas idéal. Cependant, nous ne vivons pas dans un monde parfait et ce sont des projets courageux et innovants comme celui-ci dont le monde a besoin de toute urgence.

Quelques facteurs qui renforcent mon soutien au parc photovoltaïque :

- (1) que le parc photovoltaïque n'est pas à proximité immédiate de Chatel
- (2) le parc n'est pas dans le champ de vision de la ville
- (3) le profil en hauteur du parc est faible, ce qui ne bloque pas la ligne de vue avec les forêts et l'horizon environnants
- (4) (d'après mes lectures), il y a peu/faible impact sur la faune.

Je pense que c'est une décision qui est évidente compte tenu des facteurs mondiaux et locaux. De plus, j'ai toujours considéré le parc photovoltaïque de L'Isle-sur-Serein comme une solution élégante de forme et de fonction pour s'approvisionner en énergie verte sans avoir un impact excessif sur l'environnement et j'avais espéré voir davantage de solutions similaires.

Bien que je ne sois pas un résident à temps plein de Chatel, je me soucie profondément de son patrimoine et je ne soutiendrais pas ce parc si je ne pensais pas qu'il était justifié compte tenu des facteurs mentionnés ci-dessus.

Merci,

Zéphyr Bloch-Jorgensen

### **2ème observation :**

M. le commissaire enquêteur

Je ne suis pas contre la production d'énergie par le photovoltaïque mais il faut arrêter de sacrifier des terres agricoles pour cette énergie. Les toits des habitations, des hangars et les parkings de centres commerciaux devraient suffire. Les agriculteurs se laissent bernier par l'appât de gains faciles. Les agriculteurs concernés ont déjà touché des aides conséquentes à la conversion bio pour préserver la qualité de l'eau du secteur, et maintenant ils convertissent leurs terres pour faire de l'industrie, ce qui montre bien leurs seuls intérêts financiers. Mais aucune considération pour les riverains qui retrouvent leur campagne avec des grillages de plus de deux mètres de haut. Le sud de l'Yonne est sacrifié par l'implantation massive d'éoliennes et de parcs photovoltaïques. Dans le dossier Impacts cumulés avec d'autres projets (page 96 du Volet faune-flore de l'étude d'impact environnementale) ils ne tiennent pas compte des autres projets sur la commune de Chatel Gérard plus au nord, la carte se focalise comme par hasard sur le sud du projet!

Les impacts sur la biodiversité sont considérés évidemment négligeables dans le dossier mais rien n'est fait pour l'améliorer. N'est-il pas possible de créer des nichoirs à chauves-souris dans leurs haies de dissimulation. Ou de créer des lieux propices pour la petite faune à l'intérieur des parcs (caches, nichoirs, sablière, mares...) ou de réimplanter des espèces vulnérables ? Enfin faire de la vraie écologie et pas seulement de l'argent et du greenwashing. La libre circulation des grands animaux est largement impactée avec les différents projets et les clôtures du bois de Chabrol déjà présentes, cela ne tient pas compte des recommandations du PETR. Arrêtons de faire de l'industrie dans nos campagnes !

Cordialement

Isabelle Dhenin